



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****Centre pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques****Vingt-quatrième session**Genève, 30 avril-1^{er} mai 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté et révisé de la vingt-
quatrième session^{1,2}**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 30 avril 2018,
à 10 heures, dans la salle VII.**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection.
3. Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-troisième session.
4. Aperçu des faits nouveaux par le Bureau.
5. Rapports des rapporteurs.
6. Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
7. Recommandations et normes.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CEE (<http://www.unece.org/24thuncefactplenary.html>).

² Tous les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/24thuncefactplenary.html>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 73254). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>.



8. Structure, mandat, cahier des charges et procédures du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques.
9. Groupe consultatif sur le Code des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports.
10. Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches.
11. Futurs défis à relever à l'appui de la facilitation du commerce et des transactions électroniques.
12. Questions diverses.
13. Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-quatrième session.

II. Annotations

Ouverture

Le Bureau a établi l'ordre du jour provisoire et le calendrier des travaux de la vingt-quatrième session du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), en concertation avec le secrétariat, en se fondant sur les décisions adoptées à la vingt-troisième session. Des services d'interprétation simultanée (en anglais/français/russe) seront assurés.

La session sera ouverte par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Projet d'ordre du jour	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/1/Rev.1	Pour décision

Le secrétariat présentera pour adoption le projet d'ordre du jour (ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/1/Rev.1) et informera la Plénière de toute modification proposée.

Point 2. Élection

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Synthèse du mandat et du cahier des charges du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU)	ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15	Pour information

Les délégations physiquement présentes éliront le Président du Bureau du CEFACT-ONU pour la période 2018-2021. Le Président présidera le reste de la vingt-quatrième session.

Les délégations sont invitées à se reporter aux paragraphes 52 à 73 du document intitulé « Synthèse du mandat et du cahier des charges du CEFACT-ONU » (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/15), adopté à la vingt-troisième session.

Point 3. Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-troisième session

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-troisième session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/3	Pour information

Le secrétariat rendra compte des questions découlant des travaux que le Comité exécutif de la CEE et d'autres organes et conférences de l'ONU ont menés depuis la vingt-troisième session.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et d'en débattre.

Point 4. Aperçu des faits nouveaux par le Bureau

Le Bureau donnera un aperçu des faits nouveaux survenus depuis la session précédente et définira le cadre dans lequel s'inscriront les thèmes à aborder durant la réunion.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et d'en débattre.

Point 5. Rapports des rapporteurs

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Rapport du Rapporteur pour l'Afrique	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/4	Pour qu'il en soit pris note
Rapport du Rapporteur pour l'Asie et le Pacifique	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/5	Pour qu'il en soit pris note

Les rapporteurs régionaux rendront compte des activités relatives au CEFACT-ONU menées dans leur région.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 6. Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Les représentants seront informés des activités menées par d'autres organes de la CEE sur des questions présentant un intérêt pour le CEFACT-ONU. Les représentants d'autres organisations des Nations Unies et d'autres organisations internationales seront invités à mettre en évidence les domaines potentiels de coopération avec le CEFACT-ONU, ainsi que les activités en cours et futures qui pourraient l'intéresser.

Un débat aura lieu sur les domaines potentiels de collaboration entre le CEFACT-ONU et d'autres organes de la CEE et organisations internationales.

Point 7. Recommandations et normes

a) Normes pour approbation

Les normes ci-après seront présentées à la Plénière pour approbation et les délégations auront la possibilité d'en débattre :

Répertoire de l'EDIFACT (versions D.17A et D.17B)

(<http://www.unece.org/tradewelcome/un-centre-for-trade-facilitation-and-e-business-uncefact/outputs/standards/unedifact/directories/2011-present.html>)

Répertoire LOCODE/ONU (versions 2017-1 et 2017-2)

(<http://www.unece.org/cefact/locode/welcome.html>)

Bibliothèque de composants communs du CEFACT-ONU (versions D.17A et D.17B) (http://www.unece.org/cefact/codesfortrade/unccl/ccl_index.html)

Bibliothèque de schémas XML du CEFACT-ONU (versions D.17A et D.17B) (http://www.unece.org/cefact/xml_schemas/index)

Document portant spécification des exigences opérationnelles concernant la traçabilité des animaux (version 1.2) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/BRS/BRS_Animal_Traceability_BRS_v1.2.pdf)

Document portant spécification des exigences opérationnelles concernant le Protocole universel d'échanges pour les données relatives à la pêche (FLUX), également appelé « Échange électronique de données sur les prises des pêches » (version 1.1) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/FLUX_P1000-v1.1.zip)

Document portant spécification des exigences opérationnelles concernant la traçabilité des produits naturels primaires (version 1.0) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncefact/BRS/BRS__TraceabilityOfPrimaryNaturalProducts_v1.0.pdf)

Document portant spécification des exigences opérationnelles concernant le cycle de programmation industrielle croisée (version 2.0) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/BRS_Cross_Industry_Scheduling_Process_v2_FINAL.pdf)

Inventaire des spécifications des exigences concernant le processus relatif au catalogue industriel croisé (version 2) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/rsm/RSM_CIC_CCBDA_Cross_Industry_Catalogue_Process_v2.pdf)

Inventaire des spécifications des exigences concernant le processus d'exécution industrielle croisée (version 3) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/rsm/RSM_CID_CCBDA_Cross_Industry_Delivering_Process_v3.pdf)

Inventaire des spécifications des exigences concernant le processus de commande industrielle croisée (version 3) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/rsm/RSM_CIO_CCBDA_Cross_Industry_Ordering_Process_v3.pdf)

Inventaire des spécifications des exigences concernant le processus d'indication de prix transsectoriels (version 2) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/rsm/RSM_CIQ_CCBDA_Cross_Industry_Quotation__Process_v2.pdf)

Inventaire des spécifications des exigences concernant le processus relatif aux avis de versements industriels croisés (version 2) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/rsm/RSM_CIR_CCBDA_Cross_Industry_Remittance_Process_v2.pdf)

Document portant spécification des exigences opérationnelles concernant la lettre de voiture électronique (version 1) (http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cefact/brs/eCMR-BRS-V_01.zip)

b) Autres produits à noter

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Livre blanc sur le commerce sans papier	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/6	Pour qu'il en soit pris note
Livre blanc sur un environnement transfrontière sûr	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/7	Pour qu'il en soit pris note
Livre blanc sur le concept de pipeline de données propice à une meilleure qualité de données dans la chaîne d'approvisionnement	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/8	Pour qu'il en soit pris note
Livre blanc sur l'application technique de la chaîne de blocs aux produits du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) – Annexe 1	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/9	Pour qu'il en soit pris note
Livre blanc sur l'application technique de la chaîne de blocs aux produits du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU)	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/INF.1	Pour information
Livre blanc sur le rôle des femmes dans la facilitation du commerce	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/10	Pour qu'il en soit pris note
Procédure de publication des artefacts associés au modèle de données de référence	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/11	Pour qu'il en soit pris note

Les produits ci-dessus seront présentés à la Plénière pour qu'elle en prenne note, et les délégations auront la possibilité de les examiner et de procéder à un échange de vues les concernant.

c) Questions connexes à noter et pour information

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Guide explicatif sur la facturation électronique ou facturation industrielle croisée	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/12	Pour qu'il en soit pris note
Guide explicatif sur le LOCODE/ONU	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/13	Pour qu'il en soit pris note
Guide explicatif sur la lettre de voiture électronique	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/14	Pour qu'il en soit pris note
Rapport de réunion et recommandations de la quatrième Conférence	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/15	Pour information

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
internationale de la CEE sur le guichet unique, tenue en octobre 2017		
Rapport de réunion de la troisième Conférence sur le LOCODE/ONU, tenue en avril 2017	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/16	Pour information
Édition 2017 du rapport régional de la CEE sur la facilitation du commerce et le commerce sans papier	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/17	Pour information
Édition 2017 du rapport mondial des commissions régionales de l'ONU sur la facilitation du commerce et le commerce sans papier	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/18	Pour information
Rapport sur l'utilisation des normes du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU)	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/INF.2	Pour information

Trois guides explicatifs et deux rapports de réunion seront présentés à la Plénière pour qu'elle en prenne note.

En collaboration avec les autres commissions régionales de l'ONU, le secrétariat du CEFACT-ONU a mené une enquête sur l'état de la facilitation du commerce et du commerce sans papier, à partir de quoi il a établi un rapport. Le rapport mondial et le rapport régional seront présentés à la Plénière pour qu'elle en prenne note.

Comme suite à la décision de la Plénière 16-16 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2016/2, par. 64) et à la décision de la Plénière 17-21 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/2, par. 59 à 61), le secrétariat a enquêté auprès d'un échantillon d'utilisateurs pour déterminer comment les produits du CEFACT-ONU étaient utilisés. Le rapport subséquent (ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/INF.2) sera présenté à la Plénière pour information.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et d'en débattre.

Point 8. Structure, mandat, cahier des charges et procédures du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Directives sur la procédure de représentation	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/19	Pour qu'il en soit pris note

Le secrétariat et le Bureau présenteront les directives sur la procédure de représentation (ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/19) à la Plénière pour qu'elle en prenne note.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 9. Groupe consultatif sur le Code des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Rapport de la réunion du Groupe consultatif sur le LOCODE/ONU tenue en décembre 2017	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/20	Pour approbation
Mandat et cahier des charges du Groupe consultatif sur le Code des lieux utilisés pour le commerce et les transports de l'ONU (LOCODE/ONU)	ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/17	Pour information

À sa vingt-troisième session, la Plénière a approuvé le mandat et le cahier des charges du Groupe consultatif sur le LOCODE/ONU (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/17). Ce groupe est chargé de veiller à la mise à jour et au développement des normes du LOCODE/ONU, ainsi que de renforcer le réseau de coordonnateurs pour le LOCODE/ONU. Sa première réunion s'est tenue en décembre 2017. Le rapport de cette réunion sera présenté à la Plénière pour approbation.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et d'en débattre.

Point 10. Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Rapport de la réunion de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches tenue en janvier 2018	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/21	Pour approbation
Programme de travail de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches pour la période 2018-2019	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/22	Pour approbation
Mandat et cahier des charges de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches	ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/16/Rev.1	Pour information

À sa vingt-troisième session, la Plénière a approuvé le mandat et le cahier des charges de l'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/16), avant que le Comité exécutif de la CEE ne les approuve également, après de légères modifications, à sa quatre-vingt-douzième réunion (ECE/TRADE/C/CEFACT/2017/16/Rev.1). Cette équipe est chargée d'appuyer la mise en œuvre du Protocole universel d'échanges pour les données relatives à la pêche (FLUX) et d'autres normes relatives à la viabilité des pêches à l'échelle mondiale. Sa première réunion s'est tenue en janvier 2018. Le rapport de cette réunion sera présenté à la Plénière pour information.

L'Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches présentera son programme de travail pour la période 2018-2019 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/22) pour approbation.

Les délégations auront la possibilité d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 11. Futurs défis à relever à l'appui de la facilitation du commerce et des transactions électroniques

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Transparence des chaînes de valeur du secteur textile quant aux incidences environnementales, sociales et humaines des pièces, des composants et des procédés de production	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/23	Pour qu'il en soit pris note
Note de synthèse sur la contribution du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 (« Établir des modes de consommation et de production durables »)	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/24	Pour qu'il en soit pris note
Note de synthèse sur la chaîne de blocs à l'appui des objectifs de développement durable	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/25	Pour qu'il en soit pris note

Les délégations auront la possibilité d'exposer leur point de vue sur les besoins qui se font jour et les éléments nouveaux en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques.

Le CEFACT-ONU continue de jouer un rôle important dans la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, notamment en ce qui concerne le guichet unique, l'utilisation de normes internationales et les comités nationaux de facilitation du commerce. La chaîne de blocs et la traçabilité deviennent des questions de plus en plus importantes pour les gouvernements et les entreprises, ainsi que pour les organisations telles que l'OMC et l'OMD. Il est essentiel que les normes du CEFACT-ONU continuent d'inspirer les nouvelles tendances du commerce international. Le CEFACT-ONU s'attachera aussi à faire en sorte que ses travaux soutiennent le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le but de la présente session est d'échanger des idées sur les moyens de mettre à profit les avancées réalisées dans le cadre des principaux projets et activités, ainsi que sur les domaines auxquels il conviendrait peut-être de donner la priorité à l'avenir.

Point 12. Questions diverses

Les délégations seront invitées à débattre d'autres questions qui n'auront pas été abordées précédemment au cours de la session.

Point 13. Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-quatrième session

Les délégations seront invitées à adopter les décisions et le projet de rapport.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	
Projet de rapport de la vingt-quatrième session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2018/2	Pour décision

Clôture

III. Calendrier provisoire

<i>Date et horaire prévus</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Lundi 30 avril		
10 heures-10 h 15	Ouverture	Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe
10 h 15-10 h 30	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour	Secrétariat
10 h 30-11 h 30	Point 2 : Élection	Secrétariat et Bureau
11 h 30-12 heures	Point 3 : Questions découlant des travaux menés depuis la vingt-troisième session	Secrétariat
12 heures-13 heures	Point 4 : Aperçu des faits nouveaux par le Bureau	Bureau
13 heures-15 heures	Pause déjeuner	
15 heures-15 h 30	Point 5 : Rapports des rapporteurs	Rapporteurs
15 h 30-16 heures	Point 6 : Activités d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et organisations internationales présentant un intérêt pour le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Secrétariat
16 heures-17 h 30	Point 7 : Recommandations et normes du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Bureau
17 h 30-18 heures	Point 8 : Structure, mandat, cahier des charges et procédures du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques	Secrétariat et Bureau

<i>Date et horaire prévus</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Présenté par</i>
Mardi 1^{er} mai		
10 heures-10 h 30	Point 9 : Groupe consultatif sur le Code des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports	Président du Groupe consultatif
10 h 30-11 heures	Point 10 : Équipe de spécialistes de la viabilité des pêches	Président de l'Équipe de spécialistes
11 heures-12 h 30	Point 11 : Futurs défis à relever à l'appui de la facilitation du commerce et des transactions électroniques	Secrétariat
12 h 30-13 heures	Point 12 : Questions diverses	Président
13 heures-15 heures	Pause déjeuner	
15 heures-18 heures	Point 13 : Adoption des décisions et du projet de rapport de la vingt-quatrième session	Secrétariat
	Clôture	Président
